

Permanences SPANC

Écrit par Admin

Mercredi, 06 Avril 2016 14:46 -

Pour une meilleure organisation et efficacité du service, et pour pouvoir avancer sur la réalisation des diagnostics SPANC (Service d'Assainissement Non Collectif) dans les communes, nous vous prions de noter qu'à partir du 11 avril 2016 les jours et les horaires de permanence du service SPANC à la CCMG sont les suivants :

Lundi : 9h – 12h

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 14h-17h

Seul le hameau de Velloreille est concerné par ce service sur notre commune.
